CANDIDATS.

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. NOTT.
ALFRED ROUSSEAU.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HORATIO DAVIS
J. Q. A. HOIT
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN,
JOHN M. HALSEY
ADELIN DREUX
A. D. DOROCOURT
M. CARUTHERS
THOMAS C. POOLE.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PEYCHAUD,
WILLIAM P. BEDLOCK
AUGUSTE DOUCE

[illegible] Cour de District de la Nouvelle Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE
F. B. FORRESTER MAXENT,
A. F. BIENVENU,
PIERRE M. BERTIN,
MARTIN DURALDE
ARMAND GUYOL,
RENÉ B. BRUNET,
THOMAS GILMORE
ROSÉMOND DE ARMAS.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
JOHN WATKINS
PROSPER LE BLANC
CHARLES S. LEE
E. J. COIRON
SAM. LOVETT WALDO

POUR JUGE-DE-PAIX:

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs, Veuillez annoncer que M. [illegible] SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

☞ M. l'Editeur, Veuillez annoncer que M. [illegible] BRIGHT est candidat pour la place de juge de paix de la seconde Municipalité.

☞ M. l'Editeur, Veuillez annoncer que M. O. [illegible] JACKSON est candidat à la place de juge de paix de la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs, Veuillez annoncer que M. [illegible] LAROQUE TURGEAU est candidat à la place de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ MM. les Editeurs, Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CAMONGE est candidat à la place de juge de paix dans la Troisième Municipalité.

MM. les Editeurs, ☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la [illegible] Municipalité et qu'il sera soutenu par
SES AMIS

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. [illegible] LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix de la Première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH [illegible] MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité et sollicite votre suffrage.
TOUS SES AMIS

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. F. M. [illegible] comme candidat à la place de juge de paix de la première municipalité.
PLUSIEURS AVOCATS

Bureau des Naissances et Decès.
[illegible] LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

[illegible] Annotateur du Bureau des Naissances [illegible] paroisse et ville d'Orléans [illegible]

[illegible] MARS 1819 [illegible]

[illegible]

F. M. CROZAT

J. S. DE PALOS.
[illegible] de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL [illegible] par la méthode de M. [illegible] leçons trois fois [illegible] S'adresser No. 14, [illegible] Exchange Place, près du [illegible] et Canal, depuis [illegible] de l'après midi, et de [illegible] 13 fev

[illegible] de boîtes de qualité supé[rieure] [illegible] à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
No. 11, rue Royale

F[illegible] et 75 do surfine des [illegible] à vendre par
HARROD DARLING & Co.
46 Commune

H[illegible] à vendre par
HARROD DARLING & Co.
49 Commune

P[illegible] 100 sacs, à vendre par
HARROD DARLING & Co.
49 Commune

R[illegible] et 5000 barils [illegible] débarquement et à vendre par
ROBERT MURPHY
62 Vieille Levée

W[HISKEY] [illegible] à vendre par
P. TONGIS 116 rue Royale

F[ERRONNERIE] [illegible] serrures françaises et [illegible] crochets [illegible] targettes, carrées [illegible] pour contrevents [illegible] vendre par W. A. RYAN
48 Chartres

A[illegible] de tôle [illegible] bécarderes, vers en [illegible] et à vendre par
W. A. RYAN, 48 Chartres

O[UTILS] de [illegible] Egoïnes, scies à raser et à te[nons] [illegible] à mortaiser, gou[illegible] pieds de roi, varlopes [illegible] tenailles, marteaux [illegible] en magasin et à [vendre par]
W. A. RYAN,
48 Chartres

A VENDRE par les soussignés [illegible] raffiné de Boston, en pains, morceaux [illegible] boisseaux et demi; [illegible] impérial et poudre à canon; [illegible] blanc de baleine, New Bedford, [illegible] 100 caisses savon steamboat, [illegible] de Boston [illegible] de la Caroline.
NORCROSS & FOSDICK. 40 Gravier

D[illegible] blanc de baleine d'hi[ver] [illegible] 2000 do épu[rées] [illegible] des Tanneurs 600 caisses blancs de [illegible] Boston 300 caisses chandelles de [illegible] 300 caisses savon extra [illegible] 1000 barillets clous assor[tis] [illegible] No. 1, et extra et par 50 [illegible] vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co.
12, Vieille Levée

F[ARINE] 1000 barils à bord d'un chaland, à vendre [par]
MERLE BEYLLE & Co.
79, Tchoupitoulas

T[OILE] D'EMBALLAGE, &c. 200 pièces du Kentucky [illegible] 35 balles ficelle, à [vendre par]
G. & R. BUCHANAN & Co.
64, Tchoupitoulas

F[ARINE] [illegible] de Missouri, superfine 150 do [illegible] à vendre par
G. & R. BUCHANAN & Co.
64, rue Tchoupitoulas

[illegible] pour voiles, tentes et prelats, de la [illegible] Paterson, N. J. 22 pouces et 44 pou[ces] [illegible] en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET 22 St Louis.

F[RUITS] A L'EAU DE VIE [illegible] 50 caisses cerises à l'eau [de vie] [illegible] en débarque[ment] [illegible] Lubeck et à vendre par
LEOPOLD JEANNET 22 St Louis

P[illegible] de 12 pailles chaque, grand [illegible] de la barque Lubeck et à [vendre par]
LEOPOLD JEANNET,
22 St Louis

B[OUTEILLES VIDES] 20 paniers bouteilles vides en [illegible] barque Lubeck et à vendre par
LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

A VENDRE [illegible] bien de campagne situé au [illegible] dimension d'environ trente [illegible] les établissemens se compo[sent] [illegible] cases à nègres, écurie, [illegible] La terre est très [illegible] S'adresser au bureau de M. Jules [illegible]
ALBIN MICHEL.

MAISON A LOUER.

[illegible] rue de l'Hôpital, entre les rues [illegible] [illegible] entre les rues Ste.-Anne [illegible] St. Louis. [illegible] près la rue d'En[ghien] [illegible] avantageuses, s'a[dresser] [illegible] de Chartres No. 123, entre les rues St. Louis [illegible] 2 mars

A LOUER [illegible] La belle MAI[SON] [illegible] entre Dumaine [illegible] St. Philippe [illegible] occupée par Thos. [illegible] compose de sept grandes [illegible] chambres à domestiques, écurie, &c. [illegible] parles'wa[ter works] [illegible] rue No. 21, Vieille Levée.
7 av

A[RTICLES] DIVERS—1500 caisses limons, 80 barriques [huile] d'olive, 30 barriques pierres de ponce, 3 dito [illegible] de terre, 40 caisses tabac à chiquer, 25 ballots ta[illegible] à vendre par
29 av WYLIE & EGANA, 74 rue Bienville

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le sous[signé]:
4000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B Guilloux;
5000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, grandes bouteilles; 600 paniers vin de Champagne,
50 barils et quarts vin de Sicile;
50 barils et quarts vin de Malaga;
2 pipes vin de Catalogne; 200 caisses liqueurs assor[ties];
50 do curaçao; 30 do marasquino;
100 caisses vin rouge St Julien et la Mission;
50 do câpres; 25 do cerises au jus;
25 do savon de Marseille; 50 do vin de Muscat;
150 paniers bouteilles vides; 300 do anisette;
100 000 bouchons. AUG. MOLIER,
2 mai—3 26, St Louis.

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin de Bordeaux,
1 boucaut ficelle française.
En magasin—200 caisses liqueurs assorties; 20 caisses sardines en boîtes, 1/2, 1/4, 1/8 et 1/16 de boîtes, 20 et 100 bottes à la caisse &c. 100 barils Malaga sec, Signé. le baril.
24 av S. V. BARRETT, 21 Gravier

CHAPEAUX laine—[illegible] caisses blanc et [illegible] à vendre par [illegible]
1 mai [illegible]

QUARTIER-GÉNÉRAL LÉGION DE LA LOUISIANE
Nlle-Orléans, 2 mai 1846.

CONFORMÉMENT à l'ordre No. 5 émané du quartier Général de la 1ère Division M. L., Réclamant aux di[verses] Brigades de la dite Division une réquisition de quatre Régimens d'infanterie, à l'effet de renforcer l'armée d'occupation aux ordres du général Taylor, sur la frontière du Texas, le Brigadier-Général commandant la Légion de la Louisiane, confiant dans le zèle militaire et dans la bravoure patriotique qui ont toujours distingué les soldats-citoyens de cette Brigade, compte que le chiffre de la susdite réquisition sera promptement rempli, et que les officiers de la Brigade prendront sur le champ les mesures nécessaires pour appeler au service des Etats-Unis tous les volontaires qui s'offriront, pour être formés en compagnies et régimens. Aussitôt cette organisation terminée, les officiers commandans feront leur rapport au quartier-général, pour que ces volontaires entrent au service des Etats-Unis. Le temps d'enrôlement sera de six mois à moins que le licenciement n'ait lieu plus tôt. Les armes, munitions et équipemens seront fournis par les officiers de l'armée des Etats-Unis chargés de ce département.

Le colonel J. Dufour, commandant l'infanterie, est spécialement chargé de la prompte exécution du présent ordre, et sera assisté dans ces fonctions par le major B. Buisson, inspecteur de la Brigade.

Le retour des soldats enrôlemens devra être fait au quartier-Général dans les cinq jours qui suivront le présent ordre.

Par ordre du brigadier-général D. AUGUSTIN.
4 mai PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp.

DEPARTEMENT DU QUARTIER MAITRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AFIN d'éviter toute confusion dans le paiement de la gratification &c accordée aux volontaires qui répondent à l'appel de la patrie, le soussigné fait savoir que les volontaires qui se seront conformés aux réquisitions du dit appel, seront payés dans ses bureaux, rue Baronne et non aux différens lieux de recrutement ainsi qu'il avait été dit. Cet arrangement concentre les paiemens en un seul endroit et aura l'avantage d'épargner de nombreux inconvéniens.
CASIMIR LACOSTE,
5 mai Quartier Maître Général.

DEPARTEMENT DU QUARTIER-MAITRE.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AVIS est donné que les bureaux du quartier-maître général de la Louisiane, sont temporairement établis dans le local affecté à ceux de l'ex-avocat général, rue Baronne et que c'est là que doivent être présentées toutes les réquisitions pour fournitures destinées aux quatre régimens appelés sous les armes par l'ordre du général, du 2 courant, par le gouverneur de l'Etat.

Toutes les réquisitions présentées au département du quartier maître doivent être consignées, soit par le général commandant, soit par les colonels ou les capitaines des compagnies auxquelles les dites fournitures sont destinées.

Toutes facilités seront données aux officiers et le service sera fait avec promptitude et régularité.
CASIMIR LACOSTE,
5 mai Quartier-maître général.

CONFITURES DE LA HAVANE, de la fabrique LA DIANA—12 caisses en débarquement du P. Soulé, en rands paubans et assortis comme suit:
2 paubans ananas; 2 dito limons;
2 dito icaques; 2 dito cédrats;
1 dito mangos; 1 dito oranges;
1 dito gelée gouyaves; 1 dito gelée corrosols.
A vendre par
17 avril J. F. FERCIER & Co, 54, Vieille Levée

GELÉE et Pâte de Gouyave—10 barils de 50 douzaines demi boîtes, importés par le P. Soulé, et à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
17 av 54 Vieille Levée

SAUCISSONS DE LYON—3 barils en débarquement du navire Francis Depau, et à vendre par
17 av NUMA LACOSTE, 103 Royale

DAME JEANNES—500 de 5 gallons et 100 de 3 gallons en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par NUMA LACOSTE,
17 av 103 Royale

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes, 5 caisses petits pois, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
17 mars—15 89 rue de la Douane

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 200 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 80 dito en flacons; 50 dito kirsch; 50 dito absinthe de la marque réputée de Dubied père et fils; 55 dito cerises à l'eau de vie.
14 av REYNAUD, CUCULLU & Co.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
13 av 92, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils des meilleures marques des Illinois, à vendre par J. E. WOODRUFF.
20 av 60 Camp

GRAISSE—100 barils première qualité, à vendre par
20 av J. E. WOODRUFF. 60 Camp

BŒUF—300 barils Mess, Prime et Prime B, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J. E. WOODRUFF,
20 av 60 Camp

PORC—300 barils, Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par J. E. WOODRUFF,
30 av 60 Camp

RAISINS—100 caisses MR bien conservés à vendre en débarquement du brick Pablo à vendre par
8 av J. F. BERCIER & Co, 54 V Levée

PORC—100 barils prime, M. O. &c, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
28 av 92, Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:
25 caisses prunes en jarres.
25 do fruits au jus.
12 barriques vin vieux article supérieur.
50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 avrila 34 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux:
56 bques vin rouge.
100 bls vin blanc.
11 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, par
POUGET, FILS,
13av 147 Royale, entre St Louis et Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—MAI 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	Faivre, Docteur
Aufroy.	I & J.
Avinene Ferdinand,	Isabelle, Jean Baptiste.
B	Jannin, Claude, François
Baudroux de Maille,	L
Boillon, Alexandre	Lanier, Auguste
Beros frères	M
Badaire Hte. Folicien,	Michel, Jacques
Barthe Louis Jh.	P
Bouget, les frères	Perroux, Louis Ernest
C	Petivile, Léonce,
Cabbanc, Michel	Peiffer (Mme née Beauchet)
Castegrit, Pierre	Peune, Jn Baptiste.
Caillet, Antoine,	Q
Calmel, Baptiste,	Quairez, Charles
Cyrille, Laurent.	T
F	Tremblay, Chles Edouard.
Felix Vincent.	Tetard, Remi.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
9 avril

INDIGO—50 paquets Manille, Carracas, &c. en caisses, surons et barillets, à vendre par
27 av ROBERTS & HALL, 75 Magasins

HUILE à Tanneurs, à vendre par
28 av RICKER & PEARSON, 62, Camp

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par
28 av RICKER & PEARSON. 62 Camp

FOIN de l'Ouest, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
28 av RICKER & PEARSON, 62 Camp

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline panama, haute nouveauté, balzorine, jaconat français, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi ses envois, a été jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au dessous du prix coûtant. Aussi: pouit de soie noir, moire, grande largeur, à $2 la yarde, florence cuit, de toute couleur (cerise excepté) à 50 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil, unis et brodés, do à plis, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus plus varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraîcheur.
27 mars E. D. FANIS, 146 rue Royale

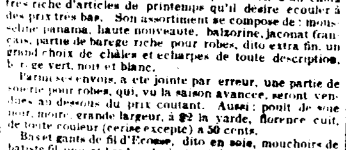

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe.
22 dec

DR. BLANCHARD.
Ex Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RÉCEMMENT INVENTÉ POUR OBTURER LES DENTS.

Or gaufré sans aucun aliage, plus malléables, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour renformir les gencives et consolider les dents, vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 2 mars

FARINE—2,400 barils farine St. Louis, comprenant les meilleures marques, telles que Washington steam mills, city mills Star et Eagle: aussi:— 100 barils farine commune, 150 do fines, en magasin et à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 av 34 Tchoupitoulas

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
2 fév—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

VIN DE JURANÇON—200 bouteilles vin blanc de Jurançon, à vendre par
13 av B TALAMON, 98 St Louis

CIGARES de la Havane—diverses qualités, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—25 caisses sucre jaune, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

EAU DE SELTZ naturelle—20 paniers de 50 cruchons reçus directement des sources, et à vendre par
LOREILHE & Co.,
7 mai Encoig. Royale et Douane.

VIN de Bordeaux—40 barriques [illegible] pour Paroisse des familles, [illegible] à vendre par LOREILHE & Co.
7 mai Encoig. Royale et Douane.

20 [illegible]
[illegible]

AMUSEMENS.

THEATRE AMERICAIN.
TROUPE DE L'OPÉRA ITALIEN.

Les directeurs de ce théâtre annoncent respectueusement au public, qu'ils ont engagé la troupe italienne, composée d'artistes distingués—Cet engagement n'étant que pour quelques représentations.
Signora Amalia Majocchi, prima-donna.
Signora Conception Cirartegui, prima-donna.
Signor Luigi Perozzi, primo tenore.
Signor Atilio Vattellina, primo basso.
Signor Luigi Martinelli, second tenore.

Ainsi que le complément en artistes secondaires, un chœur complet et effectif, et un excellent orchestre sous la direction du Signor L. GABICI.

La première représentation aura lieu
MARDI SOIR, 19 DU COURANT,
Par le célèbre opéra en trois actes,
I CAPULETI ED I MONTECCHI.
(Roméo et Juliette.)
Poème en vers, de Romani, musique de Bellini.
Cet opéra sera représenté avec munificence, costumes nouveaux et splendides, décors analogues, etc.

Prix d'entrée:
Au parquet et aux loges.......................... $1 00
Secondes, troisièmes et galeries..................... 50

☞ Le livre du contrôle sera ouvert tous les jours, à compter de samedi quatorze, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.
On vendra à la porte d'entrée, le livret de l'opéra.
14 mai—

VIN, EAU-DE-VIE, &c.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix pour clore diverses consignations, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et du Havre:
250 barriques Vin rouge Moutferrand, St. Estephe, St. Emilion, Pauillac, St Julien, Chateau Margaux et Larose;
900 caisses Vin rouge, do do do;
30 do Vin blanc Barsac, Sauterne et Haut Sauterne, supérieure;
800 paniers Champagne, des marques bien connues du Marquis de Massiac et de Loisson, et du Comte de Mordant, en grandes et en demi bouteilles;
100 caisses Cerises à l'eau de vie de Chauvet et de Champion; 60 do Liqueurs fines et surfines do;
40 caisses Absinthe de Yersin et Lecoultre;
40 do Kirsch de la Forêt Noire;
60 paniers Guignolet surfin d'Angers;
500 boîtes Ceps à l'huile;
60 caisses Curaçao et Marasquino, surfins;
50 paniers Bouteilles de Bordeaux;
150 m Bouchons fins et surfins;
10 demi pipes Eau de vie de preuve, A. Seignette;
10 do do Otard, Dupuy & Co;
15 do do 1ère et 4me preuve, Pinet, Castillon & Cie;
5 quarts Eau de vie 1re preuve, Maglory;
3 pipes Genièvre de Hollande, (Swan brand);
50 paniers Huile d'olive surfine.
23 av JORDY & BRAZIER, 10 Conti

DISCOURS DE M. THIERS sur les relations de la France avec les Etats-Unis d'Amérique, en vente chez VICTOR HEBERT,
149 rue de Chartres.

On vient de recevoir à la même librairie: Les Nos. 11 et 12 du Journal le Livre des Familles, et le troisième numéro de la Revue Pittoresque, troisième année. 23 avril

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraîches;
30 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CURACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

A VENDRE en débarquement de la goëlette Milliau don,
150 barils olives d'Espagne;
80 do raisins Muscat, par
23 av S V BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
100 barriques vin de Marseille,
200 caisses olives,
200 do câpres et cornichons, par
23 av S V BARRETT, 21 Gravier

EN magasin et à vendre à bas prix:
50 caisses sirop de limons,
100 paniers Champagne de la Coupe
50 do do comte de Merson,
50 do do l'Ancre,
50 do do demi bouteilles, par
23 av S V BARRETT, 21 Gravier

HUILE D'OLIVE—100 caisses huile d'olive superfine, marque James Plagniol, en débarquement du navire Mozart, à vendre par
23 av LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

AUX CHAPELIERS.—Occasion rare.

LES soussignés ont en mains un assortiment de chapeaux de Paris, dernier genre qu'ils vendent au prix coûtant, d'importation.

Ces articles sont importés exprès pour le commerce de cette ville et se composent de:
2 caisses chapeaux soie noir;
2 do, do à poil ras, noirs; 2 do do do gris;
2 do do superieurs;
1 do do noirs et de couleur, d'Italie, pr. hommes;
2 do do d'Italie assortis.

La personne qui achèterait tout l'assortiment, ferait une très bonne affaire. H. DE GOER & RIFFLARD,
23 av 21, Magasins.

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement du navire Taglioni, et à vendre par les soussignés:
2 caisses mouchoirs Madras;
4 balles cotonnades françaises, nouveau genre;
2 caisses mousselines dernier genre;
1 do mouchoirs de batiste; 1 do à rivière extra riches, Voiles en dentelles, gants en filets blancs et noirs, éventails, berthes et cols, &c. H. DE GOER & RIFFLARD,
23 av 21, Magasins.

PIPES Allemandes—100 paniers, pour clore une facture, à vendre par
23 av NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boîtes Champignons au naturel;
100 demi boîtes do do;
50 boîtes Ceps à l'huile; 100 demi do do;
127 boîtes, demi et quarts dito Pâtes truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
930 boîtes, demi et quarts de boîtes Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 10 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
13 av 17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—3000 boîtes et demi boîtes de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par LOREILHE & Co
23 av encoignure Royale et Douane

NOUVEAUTÉS LITTERAIRES.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.

BOUILLET, Dictionnaire d'Histoire et de géographie; Madame Tastu, Education maternelle, nouvelle édition; E. Sue, Mystères de Paris, édition illustrée, Juif errant do do; Divers, deuxième volume du Diable à Paris; Berger, Eloquence judiciaire, 1 vol.; Langlois, Dictionnaire de Géographie, 5 vol. in 4o; Jérôme Paturot, 1 vol; Cours complet d'agriculture; Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire, 5 vols. in 8o; A. Dumas, le Comte de Monte-Christo, Vingt ans après, Reine Margot, Dame de Monsoreau, Chevalier de Maison Rouge, Sylvandire—Constitution de la Louisiane (nouvelle); Revue Pittoresque No 2, 3ème année; l'Illustration journal universel; l'Echo des Feuilletons No 4, 6eme année; l'Histoire du Consulat et de l'Empire, 5me volume; Magasin pittoresque, mois de janvier 1846; Juif errant, édition de la Semaine Littéraire. Aussi: un grand assortiment d'ouvrages nouveaux. 22 avril

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT,
22 avril 149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av 13, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
68 barriques vin rouge diverses marques
27 demi barriques do do
27 av F & J LACOSTE, 105 Royale

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 130 do do Ste Estephe, St Julien, Montferrand, &c.;
15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

Marchandises au prix coûtant.

LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coûtant, et certaines au dessous, pour clore des consignations.
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Pouit de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches
Coton chamoi et bleue, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pèlerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis, tarlatan et robes brodées.
Mérinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jings, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piquées blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, coton blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et paillés.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges, noirs et cordilières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre,
LORNE & FROIS,
18 mai No, 21 et 4, rue de Chartres.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse,
200 paniers huile fraîche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol,
100 caisses raisins, câpres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai 11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 124, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de [illegible]

MARCHANDISES

AU MAGASIN FASHIONABLE,
RUE DE CHARTRES No. 122.

LES soussignés ont reçu par les navires Quest Victoria et Louisiana, du Havre, leur assortiment de Marchandises de printemps et d'été. Leur sieur CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des NOUVEAUTÉS les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap de Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs;
Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemires de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai cera, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets;
Gants de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets,
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique,
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans le dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 3me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves;
900 caisses do Leoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
25 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus; 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille;
500 boîtes Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS
En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, arrêton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, challie à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
16 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Stratford, capitaine Robson, venant de Bordeaux:
40 barriques Vin rouge St. Emilion;
12 do do St Julien Médoc;
8 do do Chateau Margaux;
4 do do Chateau Lafitte;
4 do do Chateau Léoville;
27 demi bques. do St Emilion;
9 do do St Julien Médoc;
9 do do Chateau Margaux;
9 do do Chateau Léoville;
27 do Vin blanc Sauterne;
27 do do Barsac;
27 do do Haut Sauterne;
26 do do Haut Barsac;
200 caisses par 12 bouteilles vin rouge St Julien Médoc;
51 do 24 1/2 do do do;
1 tierçons Vinaigre de vin blanc;
85 caisses Absinthe de Yersin & Lecoultre;
65 caisses Cerises de Chauvet & Clermont; 30 do Liqueurs fines, surfines et superfines; 12 do Curaçao, grand et petit modèle; 10 do Kirchenwasser; 30 do Fruits à l'eau de vie; 2 do Anisette superfine; 24 do Sardines à l'huile de Camus; 2 do petits Pois au beurre; 3 do Ceps à l'huile en boîtes, 2/3 et demi boîtes; 1 do capsules à bouteilles; 1 do étiquettes; 5 Julien Médoc 1840, 100 panier, de 6 bouteilles Guignolet; 50 do de 100 bouteilles vides, 300 caisses de 12 bouteilles vides; 150 milliers Bouchons longs et demi longs; 1 demi pipe vieille Eau de vie de Cognac; 3 barriques contenant des plants de vignes.
NUMA LACOSTE,
24 mars 103, rue Royale

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
C. YALE Jr.
No. 13, RUE DE CHARTRES.
Nouvelle-Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et complet assortiment de marchandises de Printemps, aux quelles il invite l'attention particulière des Marchands de cette ville et de la campagne.
Son assortiment consiste en partie des articles suivants:
Jaconat et Organdis français.
Barège nouveau genre, Balzorines et Ginghams.
Robes brodées pour bal, en Tarlatane et Mousseline suisse.
Soieries et Satin riche pour robes, pour Chapeaux et Florence en couleur.
Gros de Suisse noir, et noir bleu, soie d'Italie.
Toiles d'Irlande, toiles à draps, nappes et serviettes damassées.
RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, TAFFETAS ET SATIN, un assortiment complet.
Crêpe et crêpe lisse, noir et couleur.
Barège et voiles de différents genres.
BOMBAZINES ET ALPACCA.
Aussi un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES, DENTELLES, TOILES, BRODERIES, &c &c, aussi un complet assortiment d'articles pour MODISTES, CHAPEAUX ET PAILLE DE TOUT GENRE.
Fleurs artificielles, FRANÇAISES ET AMERICAINES.
Tient aussi constamment en vente, GANTS ET MITAINES de toute espèce, et qualité.
Bas de laine, filoselli, coton et soie.
Jupons blanc, raye et façonné,
SCHALES ET CRAVATTES fantaisie; et une grande variété de marchandises, leurs dans ce genre.
C. Y. Jr., recevra par chaque navires, de nouvelles marchandises de saison, achetées aux ENCANS DE NEW-YORK

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lequel il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources aux usines ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
95 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, à l'eau de vie.
12 balles de 30 mille chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 30 dito do do
1 do de 15 do do communs.
18 barils vin blanc Sauterne, 19 do do Barsac.
13 caisses pruneaux en boîtes transparentes et pobans
50 do cerises à l'eau de vie rosées, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. BRANA, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.

M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal-ferrant, aux Bourbonens, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

LIQUIDATION POSITIVE.

J. DELOUVRE offre à vendre à grand rabais, à partir de ce jour jusqu'au 20 courant, époque à laquelle il fera encan de la balance, tout son stock composé de Marchandises de saison, tels que: Chapeaux de paille et paille de riz pour dames, écharpes, crêpe de Chine; Rubans nouveaux, &c.

Les marchands trouveront de grands avantages.
AUSSI—EN VENTE:
La mulâtresse EMELIE, de 25 ans, bo[nne] sujet et garantie.
La négresse CLARISE, de 16 ans, do do.
Un Piano carré et Argenterie de table.
J. Delouvre prie aussi les personnes qui lui doivent de solder leurs comptes.
4 mai—15 114, rue Royale.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J.-B.-L. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steam boats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

Aux dames Créoles et Françaises de la Nlle-Orléans.
M. KERNAN,
No. 28, rue de Chartres,

ENCOIGNURE de la rue de la Douane, annonce aux dames de cette ville, et étrangères, qu'il vient de recevoir son assortiment pour le printemps et l'été, de marchandises de fantaisie, provenant des dernières modes de Paris, dans le goût le plus riche et le plus élégant. Cet assortiment se compose comme suit:
Soierie riche pour printems, nouveau genre.
do noire rayée, ondé et Pékin, très forte.
do italienne et pout de soie, de toutes largeurs.
Armûres 4/4, unies et rapées, très riches.
Foulards de soie, noir et couleur.
Barèges de couleur, extra-riches et ombrées.
Balzorines do tout laine et soie.
Batiste de soie, à carreaux et ombrée, nouvel article.
Mousselines Lama, ombrées et rayées.
do barège et balzorine en coton.
do soie, peinte et brodée.
Robes-berthes en dentelles fil, très riches.
do de mousseline brodée, très riches, à volants.
do de satin brodé, pour mariage.
Echarpes et berthes en dentelle.
[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

COUR DES PREUVES—Attendu que Gaspard Cabouret a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Clément Cabouret, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
19 mai—3en10 Régister des Testamens.

Succession de Thomas Hill.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mme Ann Hill, curatrice de la succession de feu Thomas Hill, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
P. M. BERTIN,
19 mai—3 en 10 Député Régister des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines—Cour des Preuves—Il sera vendu samedi, le 20 juin 1846, à midi, à la maison de Cour de cette Paroisse, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 19 du présent mois, pour compte de la succession de Victor Houvet, décédé en cette paroisse. Une Terre située dans cette Paroisse, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ quatre milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans (au-dessus de la Pointe à la Hache), mesurant un arpent face audit fleuve, sur quarante arpens de profondeur, bornée dans la partie supérieure par les terres de Charles Sylvain Duplessis, h. c. l. et dans la partie inférieure par celles de la succession Veuve Sylvain Duplessis, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Conditions—Moitié comptant, et moitié à un an, en billet endossé à la satisfaction du curateur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Paroisse Plaquemines, le 19 mai 1846.
19 mai—19m3, 16,20ju CHS. DUTILLET, juge.

Succession de Baldwin Brower.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John G. Brower, exécuteur testamentaire de feu Baldwin Brower, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
15 mai—3en10 Député Régister des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—No. 7946—J. C. Stewart, vs. ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, notaire public, le vingt-cinquième jour de mai 1846, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en même temps, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues, quant aux créanciers portés sur la cédule. Et il est de plus ordonné que T. H. Kennedy soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1846.
(Signé) C. WATTS, juge
Bureau du Greffier, 16 avril 1846,
Pour copie conforme. E. LEGENDRE,
20 av—3en30 Dep. Greffier.

John Goldenbow vs. H. Wikoff.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable H. Pedesclaux, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 19 mai 1846, à 10 heures A. M., sur les lieux, rue de Chartres, entre les rues St. Louis et Conti,
Un lot de tables, chaises, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant.
9 mai—3en10 C. CLAIBORNE, Marshal

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Succession de Robert Layton—Vente de succession—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, en date du 21 d'avril 1846, il sera vendu par le soussigné, juge de la Cour des Preuves de la dite paroisse, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le mardi, vingt-sixième jour de mai 1846, à midi, les propriétés ci-après, appartenant à la succession de Robert Layton, décédé:

La résidence du défunt, sise rue Carondelet, entre celles Poydras et Hevia, bornée d'un côté par la propriété de Samuel J. Peters et de l'autre par la propriété de Mme McMaster, étant le lot No. 6, sur le plan de C. F. Zimpel, en date du 10 décembre 1833, déposé en l'étude de Jules Mossy, lequel lot mesure 43 pieds un pouce de face à la rue Carondelet, 134 pieds du côté du lot No. 5, et 114 pieds de l'autre côté jusqu'à ce qu'il atteint un point où il s'élargit sur une ligne à angle droit de 25 pieds 10 pouces, alors sur une autre profondeur de 45 pieds 10 pouces dans le fond ou il mesure 60 pieds un pouce, plus ou moins.

Les bâtisses sont à trois étages, et ont été construites avec le plus grand soin et à de grands frais. Il y a dessus, remises et magasins pour déposer le bois. Le tout est en bon ordre, et sous le rapport de l'agrément et de la commodité, cette maison ne le cède probablement à aucune autre en ville.

Aussi—**Les Propriétés de Valeur** ci après désignées, situées en la ville de Lafayette, à savoir:

QUATRE LOTS DE BATTURE désignés sous les Nos 4, 5, 14 et 15, sur un plan général fait par Hugh Grant, voyer de la ville, en date du 2 février 1844.

Le lot No. 4, mesure 30 pieds 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Borapuru et Première, sur 85 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 5, et 79 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 3, et 29 pieds 1 pouce et 7 lignes de large face à la rue de la Levée.

Le lot No. 5, mesure 30 pieds et 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Borapuru et Première, sur 89 pieds un pouce et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6; 89 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 4, et 29 pieds 3 pouces de face à la rue de la Levée.

Les lots Nos 14 et 15, mesurent chacun 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face au chemin Public, entre les rues Borapuru et Philippe, et s'étendent jusqu'à la rue de la Levée sur laquelle ils mesurent chacun 25 pieds 7 pouces et 4 lignes.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE, désignés sous les Nos 147, 148, 149, 150, 151 et 152, dans l'ilet No 15, bornés par les rues Première, Borapuru, Chippewa et Fulton, chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces à la rue Fulton, sur 130 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 152, forme l'encoignure des rues Première et Fulton.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE désignés sous les Nos 87, 88, 89, 90, 91 et 92, de l'ilet No 14, bornés par les rues Première, Fulton, Borapuru et Rousseau. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Rousseau, sur 130 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 92 forme l'encoignure des rues Première et Rousseau.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE désignés sous les Nos 193, 194, 195, 196, 197, et 198, de l'ilet No. 15, bornés par les rues Première, Jersey, Borapuru et Chippewa. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa, sur 130 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 198 forme l'encoignure des rues Première et Chippewa.

AUSSI—SIX AUTRES LOTS DE TERRE de l'ilet No 34, désignés par les Nos 193, 204, 205, 206, 207 et 208. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Jersey, sur 130 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No. 203 forme l'encoignure des rues Jersey et Première. Le tout mesure anglaise.

CONDITIONS DE LA VENTE
Un quart comptant; et la balance en trois paiemens égaux à 6, 12 et 18 mois, en billets assurés par hypothèque spéciale sur la propriété et portant intérêt pour cent par an, du jour de l'échéance à celui du paiement, mais sans pour cela qu'on ait droit de retarder le paiement. 22 avril—22 et 21 mai

Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Peter Hanson, décédé.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, en date du 15 avril 1846, le soussigné juge de paroisse et "ex officio" encanteur, offrira en vente publique et à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, jeudi, le 21 mai 1846, à midi, les propriétés suivantes, savoir:

1o. UN certain lot de terre situé au faubourg Lavaudais, Paroisse de Jefferson, avec les améliorations qui s'y trouvent dessus, désigné sur le plan du dit faubourg par les lettres B. H., mesurant mesure anglaise 40 pieds de face à la rue de la Levée, 40 pieds deux lignes face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces, sur la ligne qui le divise du lot B C, et 130 pieds sur la ligne qui le divise du lot B. J., ensemble tous les droits et privilèges qui y appartiennent.

2o. Et un autre lot de terre situé au même faubourg et paroisse, désigné sur le même plan sous le No. neuf, de l'ilet No. neuf, mesurant 45 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 87 pieds.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois, en billets assurés par hypothèque et portant intérêts en cas de non paiement à leur échéances à raison de huit pour cent, sans que cette clause autorise l'acquéreur d'en prolonger leurs paiements. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant le juge soussigné. le 20 avril 1846.
21 av—3en10 PERSIFOR F. SMITH, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que William Henry Montgomery et Joseph Fowler junior, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Cour de District du Premier District Judiciaire, la propriété ci-après décrite, se sont adressés au greffe de cette Cour, où la dite vente fut enregistrée le dix-septième jour d'avril de l'année 1846, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le 17me jour de mars de l'année 1846, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 30 de janvier de l'année 1846, dans l'affaire de Susan McConnell vs. veuve Higney, tutrice etc, et Wm. Ragan son mari, No. 24,104 du docket de cette Cour, à laquelle vente les dits Montgomery et Fowler junior, se sont rendus acquéreurs pour le prix de neuf mille huit cents piastres payable un quart comptant et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final, ce que John L. Lewis, le shérif actuel de la paroisse d'Orléans reconnaît avoir reçu de la manière suivante, savoir:

Comptant, la somme de deux mille quatre cent cinquante piastres.

Et en les huit billets des acquéreurs à l'ordre de et endossés par Jonathan Montgomery, chacun de la somme de neuf cent dix-huit piastres et soixante-quinze cents payable à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de leur date; lesquels sont datés du 17 mars 1846, et sont paraphés ne varietur par le dit shérif de la paroisse d'Orléans, afin de les identifier avec l'acte de vente sus-dit, et afin d'en assurer le paiement, une hypothèque spéciale est retenue sur la dite propriété.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un lot de terre situé dans la rue Poydras, entre les rues des Magasins et Tchoupitoulas, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. quarante-cinq, dans la dite rue, ayant à peu près trente-sept pieds de face sur cent cinq pieds de profondeur, et présentement ou dernièrement occupé par la tonnellerie de Thomas C Malone.

Témoin l'hon. A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 20 avril A. D. 1846.
21 avril—3ua30 P. LESLANC, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par le présent, que le 17 avril 1846, jugement a été entré en cette Cour, dans cette affaire, dans les termes suivans:—No. 16,864—Ellen Kirkwood, épouse de A. Paysergur contre son mari Augustin Paysergur.—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse pour une séparation de corps, et que le défendeur paie les frais du procès; il est de plus ordonné que les parties soient renvoyées pardevant Amédée Ducatel, notaire public, pour le règlement de la communauté d'acquets et gains, et autres affaires pécuniaires.
Nouvelle-Orléans, 22 avril 1846
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge
En témoignage de quoi, j'ai à ces présentes donné ma signature et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 18me jour de mai de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quarante six, et la 70me de l'Indépendance des Etats-Unis.
[L. S.] LOUIS R. COURTIN,
16 mai—3 Député greffier

LE soussigné offre à vendre les articles suivans, importés directement de Bordeaux et de Marseille:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux.
30 do de Marseille.
45 tierçons vin blanc.
3 pipes genièvre de Hollande.
10 barils vieux whiskey Monongahela.
50 barils vin de Madère.
75 barils vin de Porto.
14 barils vieux Madère.
100 caisses [illegible] assorties.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Succession de Peter L. Sloane.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI vingt juin 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3 décembre 1845 et à la requête des exécuteurs datifs du défunt, il sera vendu pour le compte de la succession de Peter L. Sloane, et à la folle enchère de David Barbour, la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise de la batture en face d'un lot de terre situé au faubourg des Religieuses, paroisse Jefferson, désigné par le No. six de l'ilet No. un du plan du dit faubourg, déposé en l'étude de M. de Armas, ci devant notaire en cette ville; ledit lot ayant environ 60 pieds de face au fleuve et environ 180 pieds de face à la rue St. André, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: Une moitié comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS,
19 mai—3en 20j Régister des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines—Cour des Preuves—Il sera vendu samedi 20 juin 1846, à midi, à la maison de Cour de cette paroisse, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves en date du 19 du présent mois, pour compte de la succession de Rodolphe Potter, décédé en cette paroisse:

La moitié indivise d'une terre située en cette paroisse sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 60 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant quatre arpens plus ou moins de face audit fleuve, sur quarante arpens de profondeur, bornée d'un côté par les terres de Charles James Cannon, et par en bas par celles de Bartwell C. Hummer, étant la section 13 du township 18 du range 15 Est, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent. Conditions comptant.
Paroisse Plaquemines, le 19 mai 1846.
CHS DUTILLET,
19 mai—3en20j juge.

Les ayans-causes de Gorlie & Guillot et Charles Lesseps vs. Stephen Mazureau, dans l'affaire de la banque de l'Etat de la Louisiane vs. ledit Mazureau.

COUR DE DISTRICT—No. 6879—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi six juin 1846, à midi la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

UNE PORTION DE TERRAIN située en cette ville, entre le chemin public et la rue de la Vieille Levée, désignée par le No. un, au plan dressé le 16 décembre 1833, par Bringier, arpenteur-général, et annexé à un acte du 31 décembre 1833 au rapport de Félix de Armas, alors notaire en cette ville. La dite portion de terrain mesurant au pied français, et d'après ledit plan 26 pieds 8 pouces de face à la ligne de l'ancienne Levée, 26 pieds 6 pouces de face à la ligne du nouveau chemin public, 40 pieds de profondeur d'un côté à l'ouest, et 43 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté à l'est.

Ensemble avec les bâtisses en briques et à étages qui s'y trouvent.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS,
19 mai Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTE PAR LE SHERIFF—(Pour un partage.)

EN vertu de deux ordres de la Cour du Premier District Judiciaire de la Louisiane en date du 5 janvier 1846, et du 23 avril 1846, dans l'affaire de Edouard Martin vs. Vor. Martin et al. pour un partage—No. 24 435—j'exposerai en vente mardi le 26 mai prochain, à midi, à la Bourse rue St. Louis, entre Chartres et Royale, les propriétés suivantes, savoir:

1o Un terrain No 1 avec les améliorations, situé rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 26 pieds 9 pouces face à la rue St. Philippe, 62 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du côté Sud, 62 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne du côté Nord qui le sépare du lot No 2 et 26 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, touchant au No. 4, le tout mesure américaine.

Il y a sur ce terrain une maison en briques à deux étages et grenier, couverte en tuiles, avec cuisine aussi en briques et à deux étages, water works &c.

Il repose sur cette propriété 25 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la banque, aux termes et conditions de sa charte, le paiement d'un prêt de $1000 00, dont l'échéance arrive le 1 mai 1847; il prendra aussi la propriété sujette à un bail jusqu'au 30 octobre prochain, à raison de $32 50 par mois, payable tous les mois.

2o. Un Terrain, No. 2, contigu au précédent, avec les améliorations, situé rue St. Philippe entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 26 pieds de face à la rue St. Philippe, 62 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne qui le sépare du No 1, 62 pieds, 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No 3, et 26 pieds sur la ligne du fond qui le sépare du No 4, le tout mesure américaine.

Les améliorations sur ce terrain sont semblables à celles du No 1, et aussi avec 25 actions de la Banque des Citoyens, un prêt de $1000 00, et un bail, le tout aux mêmes charges et conditions que pour le No 1.

3o. Un Terrain, No 3, avec les améliorations, situé à l'encoignure des rues St Philippe et Bourbon, mesurant 40 pieds 11 pouces face à la rue St Philippe, 62 pieds 9 pouces face à la rue Bourbon, 62 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No. 2, 40 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare du No 4.

Il y a sur ce terrain une maison basse briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, une cuisine en briques à deux étages, water works &c.

Il repose sur cette propriété 100 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui seront vendues ensemble avec la propriété.

L'acquéreur assumera envers la banque aux termes et conditions de la charte de ladite banque, un prêt de $1156 00 dont l'échéance arrive le 1er mai 1847.

Cette propriété est louée $45 par mois.

4o. Un terrain No. 4, contigu au précédent, avec les améliorations, situé rue Bourbon, entre les rues Dumaine et St Philippe mesurant 23 pieds 4 lignes face à la rue Bourbon, 101 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare des Nos 1, 2, et 3 et 21 pieds sur la ligne du fond, la ligne du côté du Sud mesurant 62 pieds à la profondeur de 20 pieds 6 pouces, mesure américaine.

Il y a sur ce terrain une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, cuisine à deux étages aussi en briques, water works, cave, etc.

Il repose sur cette propriété 125 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la Banque aux termes et conditions de la charte de ladite Banque, le paiement d'un prêt de $1445 78, dont l'échéance arrive le 1 mai 1847.

Cette propriété est vendue sujette à un bail jusqu'au 1er octobre 1846 à raison de $58 par mois, payable tous les mois.

5o. Un terrain avec les améliorations, situé rue Royale, entre les rues St. Pierre et Orléans, mesurant 36 pieds 5 pouces face à la rue Royale, 127 pieds 10 pouces et demie de profondeur, entre lignes parallèles.

Il y a sur ce terrain une maison en briques à deux étages et demi, formant deux locations distinctes. Le rez de chaussée consiste en un magasin, arrière magasin, cabinet, cour, cuisine, chambres à domestiques, aussi en briques water works, etc. etc., avec un corridor particulier. L'autre partie de la maison consiste au premier étage en cinq chambres, cabinets et dépenses, et à l'attique en trois chambres et un cabinet, une cuisine dans le fond de la cour à trois étages et en briques, et couverte en tuiles, le premier consiste en une cuisine, chambre à repasser, et écurie, et les deux autres étages de six chambres, water works, cave, puits, etc. etc.

La partie inférieure de la propriété est sujette à un bail jusqu'au premier octobre 1847, à raison de $30 par mois, payable tous les mois.

La partie supérieure ne sera livrée à l'acquéreur que le premier septembre 1846.

Il repose sur cette propriété 228 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane, qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la Banque aux termes et conditions de la charte, le paiement d'un prêt de $3,900, dont l'échéance arrive le premier novembre 1846.

6o. Un terrain avec les améliorations, situé rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St. Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces et demi face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 9 pouces et demi de profondeur entre lignes parallèles.

Il y a sur ce terrain une maison basse briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, composée de quatre chambres et galerie; dans la cour, une cuisine et chambre à domestiques, une cour briquetée, cave, etc. etc.

Il repose sur cette propriété quarante-huit actions de la Banque de l'Union de la Louisiane qui seront vendues ensemble avec la propriété. L'acquéreur assumera envers la Banque aux termes et conditions de la charte, le paiement d'un prêt de $800, dont la première échéance arrive le premier novembre 1846.

7o. Vingt-deux actions de $100 chaque du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane, payées en plein.

8o. Quinze actions de la Compagnie d'Assurance Maritime et du Feu, de l'Etat de la Louisiane, en liquidation, de $100 chaque, sur lesquelles deux cinquièmes sont payées.

9o. Un mulâtre nommé LOUIS alias SONNETTE, âgé d'environ dix-huit ans, un peu ferblantier.

TERMES ET CONDITIONS.

Les acquéreurs des propriétés foncières devront assumer envers les Banques le montant des prêts sur les actions qui leur sont dûs, et le reste du prix sera payable, un quart comptant, et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, avec hypothèque spéciale. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des dits vendeurs.

Les actions de la Banque de l'Etat et de la Compagnie d'Assurances, seront vendues au comptant, et l'esclave, un tiers comptant, et la balance à six et douze mois avec hypothèque spéciale.

Les actes de vente, transfert, et mise en possession seront aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
24 avril—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Pierre Lefevre vs. Mme Suzan N. Cook.

COUR DE PAROISSE—No. 16,941—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, sur les lieux, rue du Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, en cette ville, jeudi 28 mai 1846, à 10 heures du matin,

Tous les MEUBLES meublant le Waverly House, située rue du Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, se composant particulièrement de lits à colonnes et matelas, couvertures de laine, draps, rideaux, chaises, miroirs, armoires, pots et cuvettes, couteaux, fourchettes, cuillères, gobelets, plats, tables, tables à manger, batterie de cuisine, etc. etc., et une grande quantité d'autres objets trop nombreux à mentionner.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
16 mai Shérif de la paroisse d'Orléans.

Joséphine Berquier, épouse de Pierre Berquier alias Monrose Berquier, h. c. l. vs. Pierre Berquier alias Monrose Berquier h. c. l. son mari.

COUR DE PAROISSE—No. 16,891—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, 19 mai 1846, à midi,

UN DEMI TERRAIN situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la dite rue Bourgogne, sur une profondeur de 100 pieds, ensemble avec une maison de résidence en briques, et toutes autres bâtisses et améliorations sur le dit demi terrain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
15 av— Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DES PREUVES—No. 1743—Evélina Hopkins épouse de Orran Byrd vs James Hopkins, al. fi. fa—Cour de District—No. 23,909—Charles W Hopkins, subrogé &c. vs James Hopkins, dans l'affaire de la banque du Gaz vs le dit défendeur, fi. fa—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour des Preuves, et par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans les affaires ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, le samedi 23 mai 1846, à midi, les propriétés et esclave suivans, saisis dans les affaires ci dessus, savoir:

Trois lots de terre situés au faubourg Treme, et désignés sous les Nos 17, 18 et 19, de l'ilet No 25, d'après un plan dressé par Bourgerol, daté du 10 janvier 1830, et déposé en l'étude de F. de Armas, notaire. Les dits lots mesurent, chaque, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste. Anne, sur 94 pieds 10 pouces et 2/10 de profondeur. Le lot No. 17, forme l'angle des rues Ste. Anne et Derbigny.

2o. L'esclave GEORGE, mulâtre âgé d'environ 17 ans.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
24 av Shérif de la paroisse d'Orléans.

Antoine Queyriaux Bordelais vs. P. A. Championnet Maugars.

COUR DE PAROISSE—No. 16,744—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera offert en vente publique, sur les lieux, à l'écurie de Duffau, No. 118, rue Bourbon, mercredi, vingt mai 1846, à dix heures du matin:
Un cheval américain. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
9 mai—3 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Madame Michel Moffre Rouzan.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MARDI, dix-neuf mai 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 avril 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Madame Michel Moffre Rouzan, les esclaves ci-après nommés, savoir:
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

[illegible] sujet Créole, plâtrier et faiseur de citernes.
PAR BEARD, CALHOUN & Co—Encanteurs

MERCREDI 20 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu.

Le mulâtre HENRY, âgé de 22 ans, très bon plâtrier et faiseur de citernes, bon ouvrier et bon sujet, vendu sans aucun défaut. Il est créole de cet Etat et pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. L'acte de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16m

MEUBLES! MEUBLES!
PAR FERNANDEZ & WHITING

MERCREDI prochain, 20 du courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, rue Dauphine, No. 200, entre les rues Orléans et Ste-Anne, il sera vendu sans aucune réserve, les meubles de ladite maison, consistant en lits d'acajou, et matelats, armoires do, une table console dessus de marbre, pendule, glaces magnifiques, table ronde dessus de marbre, berceuses, chaises, cylindres, crachoirs &c.
Conditions, comptant. 16 mai

Bateau-à-vapeur Victress
PAR BEARD, CALHOUN & Co Encanteurs

IL sera vendu à l'encan, mercredi, 20 courant, à midi, à l'Arcade Banks: Le vapeur fin marcheur et solidement bâti Victress, construit depuis 4 ans, en bon état, ensemble avec ses meubles, apparaux. Ce bateau est construit des meilleurs matériaux et conviendrait pour faire les voyages sur les lacs, du port de 190 33/91 tonneaux, tirant 3 pieds d'eau allège et 5 pieds d'eau chargé, ayant 4 bouilleurs, et une machine en parfait état.

Conditions—1/2 comptant, balance à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

L'acte de vente devant J. B. Marks notaire public, aux frais de l'acquéreur. L'inventaire peut être vu au bureau des encanteurs et le bateau inspecté à son retour en face de la plateforme. 16 mai—5

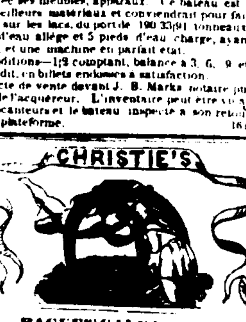

BAGUES GALVANIQUES,
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertige, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses.* Dans tous les cas de *Dyspepsie,* lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplatres galvaniques fortifians, de Christie
Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. [illegible] De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix:
1 caisse mérinos noir, Paturle Lupin
3 do coutil assortis;
300 douz. chapeaux paille d'Italie,
150 paletots d'été, coutil et mérinos
200 pantalons d'été do do;
25 douz. mouchoirs batiste uni,
25 pièces foulards,
5 douz. chemises différentes qui ités devant en toile.
7av

EN débarquement du navire Florian, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge,
50 caisses abricots à l'eau de vie,
50 do prunes do
5 boucauts fil à voile.
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE par les soussignés—250 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et en morceaux, 2500 sacs et [illegible] de 2 1/2 boisseaux; 300 sacs café de Java, 50 barriques riz de la Caroline, 20 saumons indigo supérieur, 74 barillets clous de Boston, 400 caisses blanc de baleine de New Bedford, 200 caisses savon, 1500 paquets chandelles de [illegible] et poudre à canon, 400 barils maquereaux, No. 3 [illegible] 200 barils maquereaux, No. 1; 100 caisses chocolat; 1000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK,
7 av 40 Gravier.

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle en casimir, à la mode, drap en soie, feutre et [illegible] de chasse. Aussi un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet et convenables à la saison, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai 12, Douane.

ON a besoin de 300 couturières immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, jnr.
11 mai Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—2500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti.

CORDE D'EMBALLAGE—80 rouleaux Missouri première dimension, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
11 mai 92 Tchoupitoulas

FARINE—350 barils superfine de St. Louis, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
11 mai 92 Tchoupitoulas

CHANDELLES—50 caisses chandelles de composition à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
11 mai 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 barillets excellent beurre de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
11 mai 92, Tchoupitoulas

TABAC de Cuba—200 balles capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St Louis

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St. Louis

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20. St. Louis

CAFE de la Havane—300 sacs café à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St-Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai LAPEYRE, HARISPE & Co. 20. St. Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 colis: Sacs en pitre—25,000; Thé—1000 boîtes; Thé supérieur—100 paquets Clous—300 barils, venant de Boston, Blancs de baleine—400 caisses New-Bedford; Indigo—20 surons; Figues—500 tambours; Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 300 colis, à vendre par
29 av NORCROSS & FOSDICK.

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Caledonia, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
8 avril 36 Vieille Levée

GUABA, pâte et gelée—A vendre par
11 m B VALLS, 26, Commune

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse: 50 demi barriques idem
100 caisses vin muscat: 25 do Lunel, supérieur
125 caisses olives, câpres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
900 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem,
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi pipes. J. F. BERCIER & Co.
18 avril 54, Vieille Levée

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Pêro-Golfe. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac, de la Havane et turc, garanti provenant de 1843, à vendre par WM. DINN,
3 mars 11 Commune

ABSYNTHE—40 caisses véritable absynthe Suisse, marque de Dubied père et fils, à vendre par
EUGÈNE ROCHEREAU & Co,
9m 17 et 19 St Louis

SARDINES—En boîtes et demi boîtes, des marques de Camus, Comée & Martin, et Philippe & Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
9 m 17 & 19, St Louis

BOUTEILLES—En paniers de 150 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m 17 & 19, St Louis

VINS en caisses—30 caisses St Julien, 20 do Chateau Latour, 15 do Chateau Lafitte, 25 do Chateau Leoville, 25 do Chateau Lafitte supérieur, 30 do vin blanc Chateau Yquem, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m 17 et 19, St Louis.

NOUVEAUTÉS DE PARIS,
ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.

MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire des achats, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle.-Orléans et des environs qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés.

Chapeaux de paille Toscane, Rutland et à jour, dans les formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants.
Barège et organdi imprimé, de Dollfus, Mieg & Co.
Châles et écharpes de barège, pèlerines et fichus brodés
Rubans et fleurs, gants et mitaines de filet blanc et noir
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés.
Dentelles de fil, idem en fil d'Ecosse et en coton.
Evantails, parapluies, ombrelles et corsets perfectionnés.
Echarpes de mariée, bas de soie et de fil d'Ecosse, blancs, unis, à jour et brodés.
Aussi:—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, article très nouveau. 4 mai

EN vente chez Vor. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres:—La Dame de Monsoreau, suite de la Reine Margot, par A. Dumas.
La comtesse de Monrion, suite de la Lionne, par F Soulié
Le comte de Monte Christo, par A. Dumas,
Vingt ans après do do
Sylvandire, do do
Histoire de la Louisiane par Chas. Gayarré; Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers.
Juif Errant, édition illustrée, 4 volumes, par E. Sue, prix $6; Juif Errant, édition de la Semaine Littéraire; Anecdote véritable du Comte de Monte Christo, le Livre des familles, journal de M. le curé, Revue Pittoresque; Echo des feuilletons; Illustration, journal universel; La Femme, par Boucherelle; Le Secret de Rome; le Monde tel qu'il sera, par E. Souvestre; Galerie Napoléonienne;
Ginechine-Greca, Jeu des Echecs; Philidor, Jeu des Echecs; Buchan, Médecine domestique; bon Jardinier pour 1846;
Langlois, Dictionnaire de Géographie,
Dandolo, Traité sur les vers à soie,
Bonafou, do do
Divers, Vie des Saints, édition illustrée,
Maison Rustique.
Aussi:—Un assortiment d'ouvrages nouveaux,
Livres pour écoles, en anglais et en français,
[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.

Café, Maïs, Avoine, Foin et Farine.

CET après-midi mardi, 19 du courant, à 4 heures [illegible] il sera vendu à l'encoignure des rues Lafayette et Commune, pour compte de qui il appartiendra,
5000 sacs Maïs, Avoine, (plus ou moins)
70 do Café, et un lot de foin.
190 barils Farine, avariés par l'eau dans [illegible] qui a eu lieu le 17 courant.
Conditions comptant. 19 mai

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur
SUCRE, SUCRE, SUCRE.

AUJOURD'HUI mardi, 19 courant, à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue Conti, pour compte de qui il appartiendra,
40 boucauts sucre, avariés à bord du vapeur Panola, en venant de Vermillion à ce port.
Conditions—Comptant.
Immédiatement après, vis à vis la rue du Canal, pour compte de qui il appartiendra,
300 sacs blé et maïs. 19 mai

VENTES A L'ENCAN

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu samedi 30 courant, à midi, à la Bourse St Louis, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale:
Sam, nègre âgé d'environ 28 ans, très bon charpentier.
Ezechiel, nègre âgé d'environ 24 do do
Charles do do 20 do charpentier et tonnelier.
Nancy, négresse âgée de 21 ans, très bonne couturière, et domestique de maison.
Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions 12 mois de crédit, en billets très et endossés à la satisfaction du vendeur et portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente au jour de l'échéance.
Les actes de vente pardevant D. J. Richards, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 mai

Vente de domestiques pour cause de départ.
PAR M. BARNETT, Jr.

IL sera vendu le samedi, 23 mai 1846, à la Bourse St. Louis, à midi,
1o. La négresse Rebecca ou Becky, âgée de 25 à 26 ans, depuis 15 ou 18 ans dans le pays, parlant l'anglais et le français, bonne cuisinière à la française, sachant blanchir et repasser, bon et fidèle sujet, et sa fille Elizabeth, créole, mulâtresse, âgée de 10 ans, très intelligente, servant depuis 2 ans comme domestique de maison, très bon sujet et d'une grande fidélité.
2o. La négresse Sophie, créole, âgée d'environ 27 ans, bonne gardienne d'enfants, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, un peu blanchisseuse et repasseuse, très intelligente et très fidèle.
Ces esclaves appartiennent, la première depuis 8 ans, et la seconde depuis 4 ans au même maître, garanties des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, et billets endossés à satisfaction, portant hypothèque. Les actes de ventes pardevant E. Barnett, notaire public, au frais des acquéreurs.
Les personnes qui désirent acheter à l'amiable, voudront bien s'adresser au bureau de l'encanteur, rue Conti, No. 28. 18 mai

PAR J. B. BLACHE.
Vente par Colis de Marchandises Anglaises.
SANS RESERVE.

JEUDI, 21 courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de MM. McDowell & Peck, No. 26, rue de la Douane:
75 colis de Marchandises sèches, consistant principalement en
Toiles d'Irlande pour l'usage des familles; toiles à drap 12/4 listados et gingas; toiles de Paris; mouchoirs de batiste fil brins unis et à carreaux; ouvrés; damassés; coutils blancs et fantaisie, fils patentés en bobines; toiles et coton bas de coton; jaconats, mousselines Suisses, aussi une variété d'autres articles.
Les conditions qui seront libérales seront connues au moment de la vente.
Les marchandises pourront être examinées et les catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente.
13 mai—4

PAR J. B. BLACHE & Co

IL sera vendu le mardi, 26 du courant, à 11 heures du matin, au No. 184, rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 9 mai 1846, les marchandises ci-après décrites, abandonnées à ses créanciers par D. Oscar Lecerf,
6 barriques de Vin rouge de Bordeaux;
4 do do do;
4 do de Vin blanc;
6 paniers d'huile.
Conditions, comptant. 13 mai

Pour compte des premiers acheteurs.
PAR BEARD, CALHOUN & Co—ENCANTEURS.

IL sera vendu, vendredi 22 courant, à midi, à l'Arcade de Banks:
Le jeune et vigoureux nègre PETER, âgé de 20 ans excellent nègre de champ, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Vendu pour compte et risque de MM. J. & C. Dussau, qui ne se sont pas conformés aux conditions de l'adjudication à eux faite le 2 avril 1846, à la Bourse Franklin 3me municipalité.
Conditions—Comptant. 12 mai

PAR ABAT & DOMINGON.
Vente sans réserve pour cause de départ d'un établissement lithographique.

IL sera vendu, le vingt mai 1846, à midi, sur les lieux, dans le passage de la Bourse, entre Conti et St. Louis:
Un établissement lithographique, consistant en trois presses, pierres, et tout le matériel lithographique nécessaire à un pareil établissement. VENTE POSITIVE.
12 mai—

Succession de Marie Louise Adelaïde Remousson, décédée épouse de Pierre Rabouin.
Vente pour opérer un partage.
PAR ABAT & DOMINGON.

EN vertu d'un jugement de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 de mai 1846, et en vertu d'un décret de la même Cour en date du 16 mai 1846, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, samedi 20 juin, à midi, les propriétés et esclaves ci-après décrits, dépendant de la succession de Marie Louise Adelaïde Remousson, décédée épouse de Pierre Rabouin, et de la communauté qui a existé entre eux, savoir:
Un terrain situé derrière cette ville, au faubourg Tremé, désigné par le No. 2 de l'ilet No 75, compris entre les rues Claiborne, Ste. Anne, Derbigny et Dumaine, mesurant au pied américain, 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 94 pieds 10 pouces 2/10 de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan fait par Bourgerol voyer de la municipalité No. 1, le 10 janvier 1830, déposé en l'étude de Felix de Armas, alors mesure en cette ville, ensemble les bâtisses et améliorations, circonstances et dépendances, consistant en une maison à [illegible] construite en briques, faisant face à la rue Dumaine, [illegible] quatre chambres, une galerie vitrée, deux [illegible] dans les mansardes, cabinet, cave et office, cour [illegible] cuisine à étage ayant quatre chambres à feu.
Un lot de terre situé au faubourg Tremé, à l'encoignure des rues St. Philippe et Claiborne, mesurant 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 117 pieds de profondeur et face à ladite rue Claiborne, ensemble la maison d'un étage construite en bois, doublée en volige.
Un lot de terre situé dans le même faubourg, désigné sous le No 3 de l'ilet D, au plan dressé le 15 mars 1835 par M. Joseph Pilié alors voyer de cette ville, et déposé en l'étude de M. L. T. Caire, notaire public: ledit lot de terre mesurant au pied français 37 pieds, 9 pouces, 6 lignes et 11 pouces de face à la rue Claiborne, 120 pieds de profondeur et 37 pieds 11 pouces, 2 lignes sur la ligne du fond.
Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le No 4, et mesurant au pied français 30 pieds de large dont 20 sont face à la rue Claiborne, et 10 sont bornés par une portion de terrain indiquée sur ledit plan, il mesure en outre 40 pieds le long du No 3, et 32 pieds environ sur la profondeur du lot No. 5.
Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le No. 5, sur le susdit plan, et mesurant au pied français 36 pieds environ de face à la rue des Ursulines, dont [illegible] est borné par la réserve figurée du susdit plan, [illegible] pieds le long du No. 6, 20 pieds le long du No. 4, et 31 pieds environ, jusqu'au point E, et enfin 78 pieds [illegible] du dit point, jusqu'à la réserve sur la rue des Ursulines.

ESCLAVES.
Une négresse nommée Louise, âgée d'environ 50 ans.
Un nègre nommé Jacob, âgé de 45 à 50 ans, Sally, négresse âgée d'environ 26 ans, Fanny, âgée d'environ 26 ans, avec son enfant nommé Richard, âgé d'environ 5 ans, Catherine, négresse âgée d'environ 25 ans.
Conditions—Pour la propriété foncière, 1/3 comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, et pour les esclaves, 1/3 comptant, et la balance à six et douze mois de crédit; le tout en billets endossés et divisés par coupon, à la convenance et à la satisfaction de l'administrateur de la succession, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, 8 pour cent d'intérêt comme clause pénale seulement.
Acte de vente pardevant M F Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 mai—3en30j

INSTITUTIONS.

COLLEGE DE ST.-VINCENT,
AU CAP GIRARDEAU, ETAT DU MISSOURI

CE COLLEGE, auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé à quarante milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille de du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

LES DIFFERENTES BRANCHES D'ENSEIGNEMENT se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique, des langues française, espagnole, allemande, italienne, latine et grecque; de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.

Le Collège de St. Vincent possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.

L'année scolaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet; c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.

Le prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On paiera une somme $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne; autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instruments brisés ou mis hors de service. On devra aussi payer une somme de $8 par an pour fournitures de lit et de matelats, [illegible] musique ou le dessin coûteront $25 par an.

Les parens qui désireront que le collège fournisse des vêtemens à leurs enfans, devront déposer une somme suffisante entre les mains du trésorier, à cet effet une [illegible].

Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.

Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle-Orléans ou à St. Louis.

N. B. Pour plus amples informations, s'adresser au Rev. P. CHANDY, agent du collège et actuellement résidant à l'Evêché. Le 25 mai, il partira pour le Collège et se chargera des enfans que les parents désireraient y envoyer. 16 mai—9

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES cours réguliers de cette institution sont les langues anglaise, française, espagnole, latine et grecque, la littérature, les différentes branches des mathématiques, la philosophie naturelle et morale, la tenue des livres, etc., les arts d'agrément qu'on enseigne sont la musique, le dessin, l'escrime et la danse.

Le nombre des professeurs est de six, sans compter les maîtres et les maîtres d'agrément. Tous ont acquis de l'expérience dans l'enseignement et sont zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

La discipline du collège, ferme sans sévérité, n'admet aucune intervention de la part des parents.

Le lac Pontchartrain sur les bords duquel le collège est situé, procure aux élèves les avantages des bains et d'excellent poisson pour leur table.

Les communications mutuelles des parents et des élèves sont facilitées par les steamboats qui touchent journellement au wharf de Mandeville.

Le prix de la pension et de l'enseignement (blanchissage compris) est de $20 par mois. Quelques élèves de parloir peuvent être admis au prix de $35 par mois.

On peut se procurer les statuts du collège chez tous les libraires de la ville ou en s'adressant à M. R. J. Palfrey, City Bank, agent du collège. 16 mai

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le soussigné a transporté son domicile à l'encoignure des rues Conti et Vieille Levée où il tient constamment un assortiment d'habillemens confectionnés à New-York, de chapeaux, bottes et souliers, qui sera vendu à très bon marché.
2 mai JOHN BELLOW.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—70 caisses en débarquement du navire Columbus, formant un bel assortiment de [illegible] commerce de la ville et de la campagne, à vendre par
20 avril G W DUNBAR, 35 [illegible]

VIN ROUGE VIEUX pour familles—[illegible] St. Emilion Médoc, St Julien Médoc [illegible]
13 av B TALAMON, 98 St Louis

C[HAPEAUX] [illegible]
[illegible]

$35 [illegible] A VEN[DRE] [illegible]
[illegible]